

Conseil Municipal du 12 février 2024

à 18h00

N°ordre 23
N° identifiant 2024-0041

Titre Indemnités de fonction des élus locaux après application des majorations prévues à l'article L. 2123-24 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Rapporteur(s) M. Stéphane ALLOUCH
Date de la convocation 31/01/2024

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance Coralie BREUILLÉ-JEAN

PJ.
Vote 2 - Indemnités allouées aux élus

Membres en exercice 53
Quorum 27

Présents	41	Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAUT - M. Robert ROCHAUD Adjoints M. Frankie ANGEBAULT - Mme Lisa BELLUCO - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - Mme Julie FONTAINE - M. Bouziane FOURKA - M. Aloïs GABORIT - Mme Carine GILLES - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Solange LAOUDJAMAÏ - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - Mme Myriam MARCIL - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Claude THIBAUT Conseillers municipaux
----------	----	---

Absents	2	Mme Béatrice BEJANIN - M. Alain CLAEYS Conseillers municipaux
---------	---	--

Mandats	10	<u>Mandants</u> Mme Samira BARRO-KONATÉ Mme Isabelle CHÉDANEAU M. Rafael DOS SANTOS CRUZ Mme Alexandra DUVAL M. Jean-Louis FOURCAUD M. Didier LONGUEVILLE M. Amir MISTRIH Mme Chantal NOCQUET Mme Sylvie SAP Mme Lucile VALLET	<u>Mandataires</u> Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN M. Anthony BROTTIER Mme Hélène PAUMIER Mme Julie FONTAINE M. Robert ROCHAUD Mme Solange LAOUDJAMAÏ M. Théo SAGET M. Stéphane ALLOUCH M. Pierre-Étienne ROUET M. François BLANCHARD
---------	----	--	---

Observations	L'ordre des délibérations est le suivant : 1 à 42
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Ressources humaines - Dialogue social
------------------	---

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment les articles L. 2123-22 et l'article R. 2123-23,

Considérant que les indemnités de fonction votées dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale peuvent être majorées en application du 1° l'article L. 2123-22 : Commune chef-lieu de département et du 5° du même article : commune attributaire de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale,

Considérant que l'article R.2323-23 fixe les modalités de majoration comme suit :

- commune chef-lieu de département : majoration 25 %
- commune attributaire de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale : les indemnités de fonction peuvent être votées dans les limites correspondant à l'échelon immédiatement supérieur à celui de la population des communes visées à l'article L.2123-23.

Pendant l'empêchement de Madame la Maire, du 15 mars 2024 au 15 mai 2024, il vous est proposé d'approuver les taux individuels des élus, en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique, comme suit :

	Nombre d'élus	Taux vote 1 dans le respect de l'enveloppe	DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE ET DE COHÉSION			CHEF LIEU	Indemnités de fonction % indice brut terminal
			Taux strate supérieure	Tx appliqué	Majoration DSU	Taux	
Maire	1	0,00 %	145 %	14 5%	0,00 %	25,00%	0,00 %
1 ^{ère} Adjointe	1	42,4 %	66 %	66 %	63,60 %		74,20 %
Adjoints	10	20,9 %			31,35 %		36,58 %
	4	18,5 %	27,75 %	32,38 %			
Conseillers municipaux délégués	9	16,1 %					20,13 %
	11	13,7 %					17,13 %
Conseillers municipaux	16	6,0 %				6,00 %	
	1	0,0 %				0 %	

À l'issue de l'absence de Madame la Maire, il vous est proposé d'approuver les taux individuels des élus, en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique, comme suit :

	Nombre d'élus	Taux vote 1 dans le respect de l'enveloppe	DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE ET DE COHÉSION			CHEF LIEU	Indemnités de fonction % indice brut terminal
			Taux strate supérieure	Tx appliqué	Majoration DSU	Taux	
Maire	1	53,0 %	145 %	145 %	69,86 %	25,00%	83,11 %
Adjoints	11	20,9 %	66 %	66 %	31,35 %		36,58 %
	4	18,5 %			27,75 %		32,38 %
Conseillers municipaux délégués	9	16,1 %					20,13 %
	11	13,7 %					17,13 %
Conseillers municipaux	16	6,0 %					6,00 %
	1	0,0 %				0 %	

En application du III de l'article L. 2123-20-1 du CGCT les tableaux annexés à la présente délibération récapitulent l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil municipal.

Les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Ville, aux articles 65311, 65313 et 65314.**

POUR	51		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Coralie BREUILLÉ-JEAN



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Mise en ligne le	16 février 2024		
Date de réception en préfecture	16 février 2024	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20240212-185032-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	5.6	Exercice des mandats locaux	

INDEMNITÉS ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
Pendant l'empêchement de Mme la Maire
VOTE 2

1 - MAIRE – 0,00 %

- Madame Léonore MONCOND'HUY

2 – 1^{ère} ADJOINTE À LA MAIRE – 74.20 %

- Madame Ombelyne DAGICOUR

3 - ADJOINTS ET ADJOINTES À LA MAIRE – 36,58 %

- Madame Ombelyne DAGICOUR
- Monsieur Vincent GATEL
- Madame Coralie BREUILLÉ-JEAN
- Madame Élodie BONNAFOUS
- Madame Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT
- Monsieur Kentin PLINGUET
- Monsieur Amir MISTRIH
- Madame Hélène PAUMIER
- Madame Julie REYNARD
- Monsieur Pierre NÉNEZ
- Madame Alexandra BESNARD

4 - ADJOINTS ET ADJOINTES À LA MAIRE – 32,38 %

- Monsieur Stéphane ALLOUCH
- Monsieur Robert ROCHAUD
- Madame Élisabeth NAVEAU DIOP
- Monsieur Charles REVERCHON-BILLOT

5 - CONSEILLERS MUNICIPAUX ET CONSEILLÈRES MUNICIPALES DÉLÉGUÉS – 20,13 %

- Monsieur Didier DARGÈRE
- Madame Laurence DAURY REIG
- Monsieur Rafael DOS SANTOS CRUZ
- Monsieur Christian MICHOT
- Madame Chantal NOCQUET
- Madame Clémence POURROY
- Monsieur Pierre RIGOLLET
- Madame Claude THIBAUT
- Madame Myriam MARCIL

6 - CONSEILLERS MUNICIPAUX ET CONSEILLÈRES MUNICIPALES DÉLÉGUÉS – 17,13 %

- Monsieur Frankie ANGEBAULT
- Madame Samira BARRO-KONATÉ
- Monsieur Bastien BERNELA
- Madame Alexandra DUVAL
- Madame Julie FONTAINE
- Monsieur Jean-Louis FOURCAUD
- Monsieur Aloïs GABORIT
- Madame Zoé LORIOUX - - CHEVALIER
- Monsieur Laurent LUCAUD
- Monsieur Maxime PÉDEBOSCQ
- Monsieur Théo SAGET

7 - CONSEILLERS MUNICIPAUX ET CONSEILLÈRES MUNICIPALES – 6 %

- Madame Béatrice BEJANIN
- Monsieur François BLANCHARD
- Monsieur Aurélien BOURDIER
- Monsieur Anthony BROTTIER
- Madame Isabelle CHÉDANEAU
- Monsieur Alain CLAEYS
- Madame Agnès DIONÉ
- Monsieur Bouziane FOURKA
- Madame Carine GILLES
- Monsieur Abderrazak HALLOUMI
- Madame Monique HERNANDEZ
- Madame Solange LAOUDJAMAÏ
- Monsieur Didier LONGUEVILLE
- Monsieur Pierre-Étienne ROUET
- Madame Sylvie SAP
- Madame Lucile VALLET.

8 - CONSEILLERS MUNICIPAUX ET CONSEILLÈRES MUNICIPALES – 0 %

- Madame Lisa BELLUCO

INDEMNITÉS ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
Après l'empêchement de Mme la Maire
VOTE 2

1 - MAIRE – 83,11 %

- Madame Léonore MONCOND'HUY

2 - ADJOINTS ET ADJOINTES À LA MAIRE – 36,58 %

- Madame Ombelyne DAGICOUR
- Monsieur Vincent GATEL
- Madame Coralie BREUILLÉ-JEAN
- Madame Élodie BONNAFOUS
- Madame Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT
- Monsieur Kentin PLINGUET
- Monsieur Amir MISTRIH
- Madame Hélène PAUMIER
- Madame Julie REYNARD
- Monsieur Pierre NÉNEZ
- Madame Alexandra BESNARD

3 - ADJOINTS ET ADJOINTES À LA MAIRE – 32,38 %

- Monsieur Stéphane ALLOUCH
- Monsieur Robert ROCHAUD
- Madame Élisabeth NAVEAU DIOP
- Monsieur Charles REVERCHON-BILLOT

4 - CONSEILLERS MUNICIPAUX ET CONSEILLÈRES MUNICIPALES DÉLÉGUÉS – 20,13 %

- Monsieur Didier DARGÈRE
- Madame Laurence DAURY REIG
- Monsieur Rafael DOS SANTOS CRUZ
- Monsieur Christian MICHOT
- Madame Chantal NOCQUET
- Madame Clémence POURROY
- Monsieur Pierre RIGOLLET
- Madame Claude THIBAUT
- Madame Myriam MARCIL

5 - CONSEILLERS MUNICIPAUX ET CONSEILLÈRES MUNICIPALES DÉLÉGUÉS – 17,13 %

- Monsieur Frankie ANGEBAULT
- Madame Samira BARRO-KONATÉ
- Monsieur Bastien BERNELA
- Madame Alexandra DUVAL
- Madame Julie FONTAINE
- Monsieur Jean-Louis FOURCAUD
- Monsieur Aloïs GABORIT
- Madame Zoé LORIOUX - - CHEVALIER
- Monsieur Laurent LUCAUD
- Monsieur Maxime PÉDEBOSCQ
- Monsieur Théo SAGET

6 - CONSEILLERS MUNICIPAUX ET CONSEILLÈRES MUNICIPALES – 6 %

- Madame Béatrice BEJANIN
- Monsieur François BLANCHARD
- Monsieur Aurélien BOURDIER
- Monsieur Anthony BROTTIER
- Madame Isabelle CHÉDANEAU
- Monsieur Alain CLAEYS
- Madame Agnès DIONÉ
- Monsieur Bouziane FOURKA
- Madame Carine GILLES
- Monsieur Abderrazak HALLOUMI
- Madame Monique HERNANDEZ
- Madame Solange LAOUDJAMAÏ
- Monsieur Didier LONGUEVILLE
- Monsieur Pierre-Étienne ROUET
- Madame Sylvie SAP
- Madame Lucile VALLET.

7 - CONSEILLERS MUNICIPAUX ET CONSEILLÈRES MUNICIPALES – 0 %

- Madame Lisa BELLUCO